



Madame DARRIEUSSEQ  
Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées  
Hôtel de Brienne  
14, rue Saint-Dominique  
75700 Paris SP 07

Paris, le 8 mars 2018

Madame la Ministre

Vous avez bien voulu m'inviter à assister aux cérémonies du 19 mars 2018 dédiées à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Je ne pourrai, ni aucun adhérent de la MAFA, être présent en la circonstance.

Comme vous le savez, les rapatriés récuse le choix du 19 mars comme date commémorative de la fin de la guerre civile en Algérie française pour des raisons objectives : continuations des exactions du FLN après le pseudo cessez-le-feu, incapacité de l'exécutif provisoire gérant l'Algérie jusqu'au scrutin d'autodétermination d'assurer l'ordre et de garantir les intérêts des européens, précipitant leur exode désespéré, déclaration de Ben Bella de juin 1962 sur le caractère néo-colonialiste des accords d'Evian préfigurant leur caducité par les dirigeants du nouvel Etat.

L'existence d'une autre date, le 5 décembre (décret du 26 décembre 2003), pour célébrer les victimes de la guerre d'Algérie, illustre le dissensus national sur cet événement historique majeur.

La recherche d'un accord sur une date acceptable dépassant les clivages et réconciliant les mémoires est un devoir de l'Etat dont je souhaite respectueusement que vous le preniez en charge.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma déférente considération.

Le Président de la MAFA  
Jean Félix VALLAT